

Exposé général

sur les

FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ

pendant l'exercice 1956 - 1957

et rappel des exercices antérieurs.

Exposé général

sur les

FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ

pendant l'exercice 1956 - 1957

et rappel des exercices antérieurs.

Comme le Rapport précédent, le Rapport sur les Dépenses Administratives de la Haute Autorité pendant l'exercice 1956-1957 est précédé d'un exposé général sur l'ensemble des finances de la Communauté, portant notamment sur l'utilisation des ressources de la Haute Autorité et sur sa situation financière au 30 juin 1957.

Les comptes présentés ici reprennent donc les comptes des quatre Institutions. Il est rappelé que, selon les attributions fixées par le Traité, seule la Haute Autorité a la capacité de percevoir des prélèvements, de contracter des emprunts et d'octroyer des prêts, de donner des aides non remboursables pour la réadaptation, d'accorder des subventions ou des prêts pour la recherche. Les comptes des autres Institutions ne sont donc que des comptes de dépenses administratives et de recettes diverses.

Tous les comptes sont exprimés dans l'unité de compte de la Communauté, qui est l'unité de compte de l'Union Européenne de Paiements (parité au cours de tous les exercices relatés dans le présent exposé: 1 unité de compte U.E.P. = 1 dollar U.S.)

<u>PLAN DE L'EXPOSE</u>	<u>Page</u>
Par. I - Exécution du budget de l'exercice 1956/1957, et comparaison avec les budgets des exercices précédents	6
Par. II - Evolution des revenus	9
Par. III - Evolution des dépenses	17
Par. IV - Affectation à la Réserve Spéciale et aux comptes de Provision au cours de l'exercice 1956/1957	22
Par. V - Evolution des avoirs de la Haute Auto- rité et des comptes auxquels ils sont affectés	24
Par. VI - Service des emprunts et des prêts	26
Par. VII - Analyse du bilan de la Haute Autorité au 30 juin 1957	27
Annexe - Compte de la péréquation	32

SOMMAIRE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
Tableau I : Revenus et besoins de la Communauté pour l'exercice 1956-1957	6
II : Evolution des revenus et des besoins de la Haute Autorité pendant les cinq premiers exercices financiers	8
III : Evolution par pays du produit du prélèvement général (en valeur absolue)	9
IV : Evolution par pays du produit du prélèvement général (en pourcentage).....	11
V : Evolution par produit des rentrées du prélèvement (en pourcentage)	12
VI : Evolution des produits financiers par exercice	13
VII : Evolution des placements par taux d'intérêt (en pourcentage)	14
VIII: Evolution des placements par échéances (en pourcentage)	14
IX : Evolution du produit des amendes et des majorations de retard par exercice ..	15
X : Evolution des dépenses administratives pendant les cinq premiers exercices financiers	18
XI : Engagements et paiements pour la réadaptation	19
XII : Engagements et paiements pour la recherche	20
XIII: Evolution des frais financiers	21
XIV : Evolution des avoirs de la Haute Autorité pendant les cinq premiers exercices financiers	24
XV : Affectation des avoirs de la Haute Autorité à la fin de chaque exercice	25
XVI : Balance du service des emprunts et des prêts	26

PAR. I. EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 1956 - 1957

L'exécution du budget de la Communauté pour l'exercice 1956 - 1957 est résumé dans le tableau suivant:

TABLEAU I

Revenus et besoins de la Communauté pour l'exercice 1956 / 1957

(en milliers d'unités de compte)

Revenus		Besoins	
1) Produits du prélèvement général	32.129	1) Dépenses administratives (1)	10.328
2) Produits financiers	4.886	2) Dépenses de réadaptation	1.339
3) Produits des amendes et des majorations pour retard	2	3) Dépenses de recherche	817
4) Produits des contributions pour le régime des pensions	2.831	4) Frais financiers	1.680
5) Produits divers	14	5) Dépenses du régime des pensions	103
		Total des dépenses proprement dites	14.267
		Affectations:	
		6) au fond de garantie	-
		7) à la réserve spéciale	8.455
		8) en provision pour dépenses de réadaptation	7.661
		9) en provision pour dépenses de recherches	2.183
		10) en provision pour le service des emprunts	71
		11) au fonds de pensions	2.804
		Total des besoins	21.174
		Solde non affecté	4.421
	<u>39.862</u>		<u>39.862</u>

(1) Comprenant les dépenses administratives des quatre Institutions.

Comparaison avec les prévisions

Les prévisions financières (1) pour l'exercice 1956-1957 comportaient la couverture:

(en millions d'unités de compte)

- des besoins suivants ainsi estimés	
a) dépenses administratives	13
b) versements (en dépenses ou en provisions) pour la réadaptation	9
c) versements (en dépenses ou en provisions) pour la recherche	<u>6</u>
soit pour l'ensemble des besoins	28
- par les rentrées du prélèvement évaluées à	28

Les autres recettes (produits financiers, amendes, etc.) devraient servir à accroître la réserve spéciale, et les contributions pour le régime des pensions à alimenter le fonds des pensions.

Le rapprochement des prévisions avec les résultats relatés plus haut montre:

- qu'il y a eu, au titre du prélèvement, un excédent de recettes de plus de 4 millions, qui trouve son origine dans l'excellence de la conjoncture;
- que les dépenses administratives sont restées pour un montant de 2,7 millions au dessous du plafond estimé.

-

(1) Exposé du Président de la Haute Autorité à l'Assemblée Commune, lors de la session ordinaire, séance du 20 Juin 1956 (Débats de l'Assemblée Commune, octobre 1956, N° 13, p. 646 et suivantes). Document N° 4768/56 f du 6 juin 1956, remis aux Commissions compétentes de l'Assemblée.

Comparaison avec les résultats des exercices antérieurs

Les résultats de l'exercice 1956-1957 sont comparés à ceux des exercices précédents dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU II

Evolution des revenus et des besoins de la Haute Autorité pendant les cinq premiers exercices financiers

(en milliers d'unités de compte)

	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57	T o t a l
REVENUS						
1. Prélèvement	10.621	48.099	56.759	42.293	32.129	189.901
2. Produits financiers	10	606	1.614	3.418	4.886	10.534
3. Amendes et majorations	-	-	13	32	2	47
4. Produit des contrib. au régime des pensions	-	-	-	-	2.831	2.831
5. Produits divers	4	-	32	138	14	188
Total des revenus (A)	10.635	48.705	58.418	45.881	34.862	203.501
BESOINS						
1. Dépenses administratives	4.570	7.162	7.577	8.922	10.328	38.559
2. Dépenses de réadaptation	-	-	-	2.342	1.339	3.681
3. Dépenses de recherche	-	-	644	479	817	1.940
4. Frais financiers	-	2	130	65	1.680	1.877
5. Dépenses du régime des pensions	-	-	-	-	103	103
Total dépenses proprement dites	4.570	7.164	8.351	11.808	14.267	46.160
Affectations :						
6. au fonds de garantie	-	35.954	39.046	25.000	-	100.000
7. à la réserve spéciale	-	615	1.625	3.448	8.455	14.143
8. à la provision pour dépenses de réadaptation	-	7.190	8.810	658	7.661	24.319
9. à la provision pour dépenses de recherche	-	1.064	2.292	521	2.183	6.060
10. à la provision pour service des emprunts	-	-	-	1	71	72
11. au fonds des pensions	-	-	-	-	2.804	2.804
Total des besoins (B)	4.570	51.987	60.124	41.436	35.441	147.398
Solde de chaque exercice (A - B) :	+6.065	-3.282	-1.706	+4.445	+4.421	+9.943

Par. II. EVOLUTION DES REVENUS

L'évolution des revenus est retracée brièvement pour chaque grande catégorie:

1. - produits de prélèvement général,
2. - produits financiers,
3. - produits des amendes et majorations pour retard,
4. - produits des contributions pour le régime des pensions,
5. - produits divers.

1) Produits du prélèvement général

Pendant toute la durée de l'exercice, le taux du prélèvement général est resté inchangé à 0,45%.

Par décision N°13/57 de la Haute Autorité prise en date du 17 avril 1957, le taux du prélèvement général a été ramené à 0,35% avec effet à partir du 1er juillet 1957.

Les produits du prélèvement ont évolué comme suit:

TABLEAU III

Evolution par pays du produit du prélèvement général (en valeur absolue)

(en milliers d'unités de compte)

P a y s	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57	T o t a l
Allemagne	4.896	22.282	26.867	20.256	15.231	89.532
Sarre	697	3.133	3.532	2.535	1.900	11.797
Belgique	1.243	5.467	6.157	4.541	3.397	20.805
France	2.581	11.243	13.024	9.414	7.229	43.491
Italie	452	2.580	3.346	2.798	2.288	11.464
Luxembourg	347	1.466	1.792	1.334	1.032	5.971
Pays-Bas	405	1.928	2.041	1.415	1.052	6.841
	10.621	48.099	56.759	42.293	32.129	189.901

Au cours des deux derniers exercices les tonnages (1) et valeurs imposables ont suivi l'évolution ci-après:

Evolution des tonnages imposables

(en millions de t.)

T o n n a g e s						
Exercices	Briquettes et semi-coke de lignite	Houille	Fonte	Ac. Thomas en lingots	Ac. en lingots autre que Thomas	Produits finis et finaux sidérurg.
1955-56	16,9	223,9	3,9	28,6	24,9	38,1
1956-57	16,9	223,1	3,9	29,7	27,2	40,3

Evolution des valeurs imposables

(en milliards d'unités de compte)

Exercices	Valeurs
1955-1956	6,84
1956-1957	7,10

L'évolution des tonnages et des valeurs imposables n'a pas apporté de modification sensible à la répartition de la charge du prélèvement supporté respectivement par les entreprises de chaque pays.

(1) Les tonnages imposables pour l'acier correspondent aux tonnages déclarés pour les différentes catégories de produits imposés et donnent la base d'assiette du prélèvement.

TABLEAU IV

Evolution par pays du produit du prélèvement général

(en pourcentage) (1)

P a y s	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57
Allemagne	46	47	47	47	47
Sarre	7	6	6	6	6
Belgique	12	11	11	11	11
France	24	23	23	23	23
Italie	4	6	6	7	7
Luxembourg	3	3	3	3	3
Pays-Bas	4	4	4	3	3
	100	100	100	100	100

L'évolution des tonnages imposables - très inégale entre le charbon et l'acier - a par contre modifié notablement la répartition du prélèvement par produit.

(1) Les pourcentages des tableaux IV et V sont établis sur la base des productions déclarées, alors que les chiffres comptables du tableau III totalisent les sommes recouvrées. Entre la production d'un mois donné et le paiement des prélèvements afférents à cette production, il y a normalement un délai compris entre un et deux mois. En cas de changement de taux, les chiffres comptables des recouvrements pour un exercice peuvent donc présenter de notables différences avec les chiffres des productions déclarés de l'exercice.

TABLEAU V
Evolution par produit des rentrées du prélèvement
(en pourcentage) (1)

		Exercice 1953-54	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57
Charbon	(1. Houille	47,5	41	39
	(2. Briquettes de lignite et semi-coke de lignite	1,5	1	1
		49	42	40
Acier	(3. Fonte	2,5	2,5	2,5
	(4. Acier Thomas en lingots	17	19,5	19,5
	(5. Autre acier en lingots	20	22,5	24
	(6. Produits finis et finaux sidérurgiques	11,5	13,5	14
		51	58	60
		100	100	100

(1) Les pourcentages des tableaux IV et V sont établis sur la base des productions, alors que les chiffres comptables du tableau III totalisent les sommes recouvrées. Entre la production d'un mois donné et le paiement des prélèvements afférents à cette production, il y a normalement un délai compris entre un et deux mois. En cas de changement de taux, les chiffres comptables des recouvrements pour un exercice peuvent donc présenter de notables différences avec les chiffres des productions déclarés de l'exercice.

2) Produits financiers

TABLEAU VI
Evolution des produits financiers par exercice

(en milliers d'unités de compte)

exercice 1952-1953	10
" 1953-1954	606
" 1954-1955	1.614
" 1955-1956	3.418
" 1956-1957	4.886 (1)

L'accroissement ultérieur des produits financiers trouve son explication notamment dans l'augmentation des fonds affectés et dans la persistance de la hausse des taux d'intérêt dans tous les pays membres.

Les deux tableaux suivants précisent l'évolution des taux d'intérêt dont ont bénéficié les fonds de la Haute Autorité ainsi que des échéances.

(1) Pour les exercices antérieurs, les produits financiers •
provenaient uniquement des intérêts sur dépôts bancaires.
Pour l'exercice 1956-57 ils proviennent:

a) des intérêts sur dépôts	4.797
b) de la balance positive du service des prêts sur le service des emprunts (cf. Tableau XVI)	89
	<hr/> 4.886

TABLEAU VII
Evolution des placements par taux d'intérêts

(en pourcentage)

	au 30.6.1954	au 30.6.1955	au 30.6.1956	au 30.6.1957
au dessous de 1 %	7	6	1,5	2 (1)
de 1% à 2% (non compris)	-	2	14,0	16 (2)
de 2% à 3% " "	61	34	8,5	2,5
de 3% à 4% " "	29,5	46,5	56	53,5
4% et au dessus	2,5	11,5	20	26
	100	100	100	100

(1) Il s'agit pour une large part d'avoirs figurant temporairement en comptes à vue et ayant fait entretemps l'objet de placements.

(2) La part relativement importante des placements à un taux d'intérêt se situant entre 1 et 2 % est due à des dépôts spéciaux effectués en vue de faciliter le financement par les banques de programmes de construction de maison ouvrières.

TABLEAU VIII
Evolution des placements par échéances

(en pourcentage)

	au 30.6.1954	au 30.6.1955	au 30.6.1956	au 30.6.1957
a vue	44	38	32	22,-
1 à 3 mois	49	35,5	19,5	13,5
3 à 6 mois	7	11	7	7
6 à 12 mois	-	7	21	21,5
au déla de 12 mois	-	8,5	20,5	36,-
	100	100	100	100

3) Produits des amendes et majorations pour retard

TABLEAU IX

Evolution du produit des amendes et des majorations
de retard par exercice

(en unités de compte)

	amendes	majorations
exercice 1954-1955	13.200	-
" 1955-1956	29.200	2.916
" 1956-1957	240	1.529

4) Produits des contributions au régime des pensions

La mise en vigueur du Statut du Personnel, en date du 1er juillet 1956, a entraîné d'importantes modifications dans le système de prévoyance dont bénéficient les agents, par la mise en oeuvre d'un véritable régime des pensions.

Ont été affectés à l'exécution des engagements contactés par la Communauté en vertu des dispositions du nouveau régime :

- a) le solde actif existant à la Caisse de Prévoyance du Personnel de la Communauté au moment de la dissolution,
soit :

(en milliers d'unités de compte)

1.846

- b) les contributions versées par les institutions et leurs agents en application du nouveau règlement, soit

985

2.831

5) Produits divers

Evolution des produits divers

(en milliers d'unités de
compte)

Exercice	1952-1953	4
"	1953-1954	0
"	1954-1955	32
"	1955-1956	138
"	1956-1957	14

Par. III.- EVOLUTION DES DEPENSES

L'évolution des dépenses proprement dites est retracée brièvement pour chaque catégorie :

- dépenses administratives,
- dépenses de réadaptation,
- dépenses de recherche,
- frais financiers,
- dépenses au régime des pensions.

1) Dépenses administratives

Le tableau X regroupe les dépenses administratives de chaque Institution, classées, - pour la Haute Autorité - suivant les principaux chapitres.

Pour l'exercice 1956-57, les dépenses administratives ont représenté en :

	% du total des dépenses administratives	% du produit du prélèvement
Haute Autorité	74,4	23,9
Assemblée Commune	12,3	3,9
Conseil de Ministres	6,6	2,1
Cour de Justice	6,7	2,1
	100,0	32,0

L'accroissement de la fraction du produit du prélèvement utilisée à la couverture des dépenses administratives est la résultante à la fois :

- de l'augmentation modérée du chiffre de ces dépenses, ainsi qu'il apparaît au Tableau X ci-après
- de la réduction des recettes du prélèvement (conf. Tableau II ci-dessus) due à l'abaissement du taux.

TABLEAU X

Evolution des dépenses administratives pendant les cinq premiers exercices financiers (2)

(en milliers d'unités de compte)

	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57	Total	Etat pré- visionnel 1957-1958
Haute Autorité							
I. Traitements, indemnités et charges sociales	2.191	3.427	3.636	4.092	4.801	18.147	5.853
II. Frais de fonctionnement							
a) dépenses de matériel, d'équipement et divers	638	678	611	721	896	3.544	1.068
b) dépenses de publications et d'information	151	197	297	529	627	1.801	1.080
c) frais de mission, d'experts, de représentation, etc.	316	365	607	768	836	3.092	1.280
III. Dépenses diverses	6	85	99	149	286	625	305
IV. Dépenses extraordinaires	-	-	-	100	245	345	1.070
Total Haute Autorité	3.302	4.952	5.250	6.359	7.691	27.554	10.656
<u>Assemblée Commune</u>	539	937	1.099	1.258	1.267	5.100	1.503
<u>Conseil de Ministres</u>	308	577	616	662	682	2.845	919
<u>Cour de Justice</u>	421	696	612	643	689	3.061	768
	4.570	7.162	7.577	8.922	10.329	38.560	13.846
(1) Y compris les fonds pour le Commissaire aux Comptes							
	0	24	34	36	39	133	44
(2) Les dépenses administratives de la Haute Autorité ont été classées suivant la nomenclature commune aux quatre Institutions, arrêtée pour l'état prévisionnel 1956-1957. Les frais de fonctionnement ont été ainsi regroupés							
II. a) articles 20, 21, 22 et 26							
b) article 23							
c) articles 24 et 25							

2) Dépenses de réadaptation

(en milliers d'unités de compte)

Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57
-	-	-	2.342	1.339

Le tableau suivant détaille les engagements et les paiements pour les dépenses de réadaptation.

TABLEAU XI

Engagements et paiements pour la réadaptation

(en milliers d'unités de compte)

	Engagements	Paiements
France :		
- Charbonnages de France	1.425	92,6
- Ateliers et Forges de la Loire	427,5	46,3
- Forges d'Hennebont	57	11,2
- Etablissements J.J.Carnaud	199,5	48,1
- Mines de Ferrières et du Bourbonnais	228	8,4
- Etablissements Bessonneau	49,9	0,1
- Forges d'Audincourt	2,8	2,4
- Mines de la Têt	55,6	27,4
- Usines de Pamiers	12,3	-
Total France	2.457,6	236,9
Belgique :		
- Mines du Borinage	1.400	20
Total Belgique	1.400	20
Italie :		
- Mines de Sulcis	1.285,7	624
- Sidérurgie italienne 1ère tranche	5.600	2.800
2ème "	1.440	-
Total Italie	8.325,7	3.424
T O T A L	12.183,3	3.680,9

3) Dépenses de recherche

(en milliers d'unités de compte)

Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57
-	-	644	479	817

Le tableau suivant détaille les engagements et les paiements pour les dépenses de recherche :

TABLEAU XII

Engagements et paiements pour la recherche

(en milliers d'unités de compte)

	Engagements	P a i e m e n t s			
		Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57	Total
Construction expérimentale de maisons ouvrières :					
- 1er programme	1.000	584	237	117	938
- 2ème programme	4.000 (1)	-	-	-	-
Essais de laminage	200	60	57	5	122
Revue Acier-Stahl-Steel	40	-	40	-	40
Rayonnement des flammes	105	-	105	-	105
Hygiène et médecine du travail	1.200	-	40	250	290
Essais de coke	1.000	-	-	-	-
Essais de brique de silice	278	-	-	195	195
Concours pour appareils de sécurité dans les mines	200	-	-	-	-
Réduction consommation de coke	1.500	-	-	250	250
	9.523	644	479	817	1.940

(1) dont 3.000 sous forme de prêts. Le montant correspondant a été transféré à la Réserve spéciale.

4) Frais financiers

TABLEAU XIII

Evolution des frais financiers

(en milliers d'unités de compte)

	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57
A. Frais de banque, impôts et droits divers (1)	-	2	2	3	11
B. Commissions bancaires (2)	-	-	66	-	-
C. Frais d'emprunt (3)	-	-	-	-	1,574
D. Différences de change	-	-	-	-	95
E. Insuffisance du service des prêts par rapport au service des emprunts	-	-	62	62	-
	-	2	130	65	1,680

- (1) Les impôts et droits divers repris à ce poste ont été acquittés notamment en Italie et en Suisse. Il y a lieu de rappeler à ce sujet qu'un droit de 0,3 % frappe tout transfert de fonds effectué par la Haute Autorité de et vers l'Italie.
- (2) Sont imputées à cette ligne les commissions aux banques payables directement par la Haute Autorité. Les commissions payables à la B.R.I. ou par son intermédiaire se trouvent sous la rubrique "Service des emprunts et des prêts" par. VI, page 26.
Les sommes inscrites à cette ligne en 1954-55 représentent la fraction - qui n'a pu être mise à la charge des entreprises - de la commission d'ouverture de crédit - de 0,5 % -, payée sur les fonds de l'emprunt américain non retirés de l'Export-Import Bank au 31 décembre 1954.
- (3) Les emprunts réalisés jusqu'au 30 juin 1956, l'ayant été auprès de banques, n'ont pas donné lieu à des frais d'émission proprement dits.

5) Dépenses du régime des pensions

Le montant global de ces dépenses au cours de l'exercice s'élève à 103 milliers d'unités de compte.

Par. IV.- AFFECTATION A LA RESERVE SPECIALE ET AUX COMPTES DE PROVISIONS AU COURS DE L'EXERCICE 1956-1957

Le solde entre les recettes et les dépenses proprement dites de l'exercice 1956-57 a été ainsi affecté :

(en milliers d'unités de compte)

1) à la Réserve Spéciale 8.455

Ainsi qu'il a été expliqué l'année dernière sont imputés à ce poste les fonds que la Haute Autorité a décidé de prêter soit pour un objet relevant des dépenses administratives, soit pour la recherche, soit pour la construction de maison ouvrières, etc. Le montant affecté à la Réserve Spéciale au cours de l'exercice 1956-57 se décompose ainsi:

a) produit net des fonds placés ou prêtés directement et montant des amendes et intérêts de retard: 4.735

b) montant affecté à l'octroi du prêts au titre de la recherche pour la construction de maison ouvrières expérimentales 2e programme : 3.000

c) montant affecté à l'octroi d'un prêt pour la construction de l'Ecole Européenne : 720

2) à la provision pour dépenses de réadaptation 7.661

La Haute Autorité avait décidé de consacrer à la réadaptation 9 millions dans l'exercice 1956-57 (cf.par.I). Les dépenses à ce titre se sont élevées à 1.339 (cf.Tableau XI). Il a donc été versé en provision:

9.000 - 1.339=7.661

3) à la provision pour dépenses de recherche 2.183

La Haute Autorité avait décidé de consacrer à la recherche 6 millions dans l'exercice 1956-57 (cf. par.I). Les dépenses à ce titre se sont élevées à 817 (cf.Tableau XII). A ce montant il faut ajouter le virement à la réserve spéciale mentionné plus haut de 3.000. Il a donc été versé en provision:

6.000 - 3.817=2.183

Report

18.299

	Report
	18.299
4) à la réserve pour le service des emprunts	71
5) au Fonds des Pensions	2.804
Ce montant correspond au total du produit des contributions au régime des pensions plus amplement détaillé à la page 15 , augmenté du montant des intérêts bonifiés conformément aux dispositions du Règlement du Personnel et diminué des dépenses du régime des pensions indiquées à la page 21.	
(2.831+76-103 = 2.804)	
Total	<u>21.174</u>
La différence entre le solde recettes	25.595
moins dépenses et les affectations de l'exercice	<u>21.174</u>
constitue la provision non affectée de l'exercice, soit	<u>4.421</u>

**Par. V. - EVOLUTION DES AVOIRS DE LA HAUTE AUTORITE ET DES
COMPTES AUXQUELS ILS SONT AFFECTES**

TABLEAU XIV

Evolution des avoirs de la Haute Autorité pendant les cinq premiers
exercices financiers

(en milliers d'unités de compte)

	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57	Total
Recettes	10.635	48.705	58.418	45.881	39.862	203.501
Dépenses proprement dites	4.570	7.164	8.351	11.808	14.267	46.160
Solde de chaque exercice	6.065	41.541	50.067	34.073	25.595	
Solde des exercices précédents	-	6.065	47.606	97.673	131.746	
	6.065	47.606	97.673	131.746	157.341	

Les avoirs au 30 juin de chaque année étaient ainsi affectés:

TABLEAU XV

Affectation des avoirs de la Haute Autorité à la fin de chaque exercice

	(en milliers d'unités de compte)					
	30.6.1953	30.6.1954	30.6.1955	30.6.1956	30.6.1957	
Fonds de garantie	-	35.954	75.000	100.000	100.000	100.000
Réserve Spéciale	-	615	2.240	5.688	14.143	
Provisions :						
- pour dépenses de réadaptation	-	7.190	16.000	16.658	24.319	
- pour dépenses de recherche	-	1.064	3.356	3.877	6.060	
- pour dépenses du service des emprunts	-	-	-	1	72	
Fonds de pensions	-	-	-	-	2.804	
- non affectés	-	2.783	1.077	5.522	9.943	
	6.065	47.606	97.673	131.746	157.341	

Par. VI.- SERVICE DES EMPRUNTS ET DES PRETS

Le tableau ci-dessous résume à la fois:

- a) la gestion par la BRI, pour le compte et sur instruction de la Haute Autorité, du service des emprunts et prêts tombant sous le lien du Contrat de Nantissement. Ces opérations sont reprises sub I.
- b) la gestion des prêts accordés par la Haute Autorité au moyen des fonds de la Réserve spéciale, notamment pour la construction de maisons ouvrières et pour la recherche technique. Ces opérations sont reprises sub II.

TABLEAU XVI

Balance du service des emprunts et des prêts

	Actif	Passif	Balance
I. <u>Opérations régies par le Contrat de Nantissement</u>			
1. Intérêts réglés par les emprunteurs	4.367		
2. " versés aux prêteurs		4.436	
3. " encaissés sur fonds d'emprunt placés en instance de prêts	458		
4. Commissions versées à la BRI et aux agents bancaires		238	
1er sous-total	4.825	4.674	+ 151
5. Intérêts dus par les emprunts	1.611		
6. " dus aux prêteurs		1.614	
7. Commissions dues à la BRI et aux agents bancaires		78	
2ème sous-total	1.611	1.692	- 81
Balance des opérations régies par le Contrat de Nantissement	6.436	6.366	+ 70
II. <u>Opérations non régies par le Contrat de Nantissement</u>			
1. Intérêts réglés par les emprunteurs	17		
2. Intérêts dus par les emprunteurs	2		
sous-total	19		+ 19
Balance générale	6.455	6.366	+ 89

Remarques:

- (1) Le solde de la "Balance du Service des emprunts et des prêts" est repris sous la rubrique "Produits financiers" apparaissant au Tableau I - Revenus et Besoins de la Communauté.
- (2) Au poste I les opérations sub 1), 2), 3) et 4) et au poste II, les opérations sub 1) influencent la situation de trésorerie, telle qu'elle apparaît au poste III de l'Actif du Bilan.
- (3) Au poste I les opérations sub 5) et au poste II les opérations sub 2) correspondent au poste IV de l'Actif du Bilan.
- (4) Au poste I, les opérations sub 6) et 7) correspondent au poste V du Passif du Bilan.

Par.VII.- ANALYSE DU BILAN DE LA HAUTE AUTORITE AU 30 JUIN 1957

Dans le précédent exposé, la contexture du bilan de la Haute Autorité a été amplement expliquée. Dès lors, il paraît superflu de répéter ces explications; par contre, au cours de l'analyse du bilan au 30 juin 1957, on soulignera particulièrement les modifications qui ont été apportées, par rapport au bilan précédent.

A.- ACTIF

I) Prêts sur fonds d'emprunt

TABLEAU XVII
Prêts sur fonds d'emprunt

(en milliers d'unités de comptes)	au 30 juin 1955	au 30 juin 1956	au 30 juin 1957
<u>Prêts sur fonds d'emprunt</u>			
1) Fonds versés pour le financement d'investissements industriels :			
- en dollars USA.....	96.500	100.000	134.000
- en francs suisses.....	-	-	11.655
2) Fonds versés pour le financement de la construction de maisons ouvrières.....			
- en dollars USA.....	-	-	1.000
- en deutsche Marks.....	-	238	11.905(1)
			134(2)
			11.771
- en francs belges.....	-	1.500	4.000
- en francs luxemb.....	-	-	100
- en francs français....	-	155	434
Fonds non versés :			
- en dollars USA.....	3.500	-	-
- en deutsche Marks.....	-	11.667	-
- en francs belges.....	-	-	400
	100.000	113.560	163.360

(1) Montant des prêts initiaux.

(2) Montant des amortissements.

Des prêts ont été accordés pour la totalité des sommes empruntées, mais, ne figurent sous la rubrique "Fonds versés", que les sommes tirées par les emprunteurs.

Sous la rubrique "Fonds non versés" se trouvent, au 30 juin 1957, les fonds provenant d'un emprunt en francs belges, qui n'ont pas encore été utilisés par les emprunteurs.

II) Autres prêts

Cette rubrique apparaît pour la première fois au bilan de la Haute Autorité; ces prêts étant faits à l'aide de fonds propres, représentent à l'actif une partie des avoirs de la Haute Autorité. Ils sont la contrepartie partielle de la Réserve Spéciale.

TABLEAU XVIII

Répartition des prêts consentis par la Haute Autorité
au moyen de ses fonds propres

(en milliers d'unités de compte)

Nature des prêts	Monnaie du prêt	Montants accordés	Montants effectivement versés
1) Prêt pour la construction de l'Ecole Européenne à Luxembourg	Fr.lux.	720	720
2) Prêts pour la construction de maisons ouvrières dans la République Fédérale	DM	7.143	1.190
3) Prêts pour la construction de maisons ouvrières aux Pays-Bas	Fl.	1.053	1.053
Totaux.....		8.916	2.963

III) Caisse et banques

Ce poste, pour lequel, l'année dernière, un détail plus ample avait été donné, a été regroupé cette année en deux subdivisions, à savoir:

- Caisse, comptes à vue et à terme auprès des banques,
- Divers.

IV) Intérêts des prêts courus mais non échus

Cette rubrique apparaît pour la première fois à ce bilan et trouve sa contrepartie au passif, dans la rubrique "Intérêts et commissions sur emprunts courus mais non échus".

V) Débiteurs divers

Cette rubrique ne semble pas devoir appeler de commentaires particuliers.

B.- PASSIF

I) Obligations et effets garantis

TABLEAU XIX

Obligations et effets garantis

(en milliers d'unités de compte)	au 30 juin 1955	au 30 juin 1956	au 30 juin 1957
Obligations et effets garantis :			
- en dollars USA.....	100.000	100.000	135.000
- en deutsche Marks.....	-	11.905	11.905(1) 134(2)
- en francs belges.....	-	1.500	11.771
- en francs français.....	-	155	4.400
- en francs luxemb.....	-	-	100
- en francs suisses.....	-	-	11.655
	100.000	113.560	163.360
Accroissement de l'endettement brut.....	-	13.560	49.934
Accroissement de l'endettement net (3).....	-	13.560	49.800

(1) Montant des emprunts initiaux.

(2) Montant des amortissements.

(3) L'endettement net étant égal à l'endettement brut, diminué du montant des amortissements.

Les nouveaux emprunts inscrits au bilan du 30 juin 1957 ont été affectés :

	<u>En milliers</u> <u>d'unités de compte</u>	
a) soit au financement d'investissements industriels,		
- se trouvent dans cette catégorie :		
1°) l'emprunt de FS 50 Millions, émis en juillet 1956 sur le marché suisse	11.655	
2°) l'emprunt de \$ 35 millions, émis en avril 1957 sur le marché américain (1)	<u>35.000</u>	46.655
b) soit au financement de la construction de maisons ouvrières,		
- se trouvent dans cette catégorie :		
1°) les tirages effectués sur l'emprunt de F.Lux. 5 millions, contracté auprès de la Caisse d'Epargne de l'Etat à Luxembourg (2)	100	
2°) les nouveaux tirages effectués sur l'emprunt de FB 200 millions, déjà contracté auprès de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, à Bruxelles (2)	2.900	
3°) les nouveaux tirages effectués sur l'emprunt de FF 350 millions contracté auprès de la Landesbank und Girozentrale Saar, à Sarrebrück (2)	<u>279</u>	<u>3.279</u>
		<u><u>49.934</u></u>

(1) Un montant de \$ 1.000.000, provenant de cet emprunt, a été toutefois affecté au financement de la construction de maison ouvrières.

(2) Au 30 juin 1956, ces 3 derniers emprunts n'avaient pas été repris au bilan pour leur intégralité, mais seulement, selon les dispositions des contrats, pour les montants qui avaient été tirés au 30 juin 1956, et qui correspondaient aux tirages des emprunteurs à cette date. Il restait à tirer sur ces 3 emprunts, 3.845.000 unités de compte.

II) Réserves

III) Provisions

IV) Fonds des pensions

L'affectation des avoirs de la Haute Autorité ayant été déjà décrite aux Par. IV et V, il est inutile de revenir sur ces explications. Il y a lieu, toutefois, de rappeler que le poste "Fonds de Pensions" ne figurait pas au bilan au 30 juin 1956. Le montant qui y est inscrit a été plus amplement détaillé au Par. IV 5) de ce rapport.

V) Intérêts et commissions sur emprunts courus mais non échus

Cette rubrique apparaît pour la première fois à ce bilan, et trouve sa contrepartie à l'actif, dans la rubrique "Intérêts des prêts courus mais non échus".

VI) Créditeurs divers

Pas plus que pour le poste correspondant à l'actif, "Débiteurs Divers", ce poste ne semble devoir appeler de commentaires particuliers.

A N N E X E

COMPTE DE LA PEREQUATION

Par décision de la Haute Autorité, N° 3/57, en date du 30 janvier 1957, prise conformément au Par. 25 de la Convention, le prélèvement de péréquation a été abaissé de 0,6 % à 0,3 %, à compter du 10 février 1957.

Les recettes, les dépenses, et les disponibilités de la péréquation, pour chaque exercice, sont retracées dans le tableau de la page suivante.

Au 30 juin 1957, les disponibilités s'élevaient à :

	<u>(en milliers d'unités de compte)</u>
- Allemagne : en comptes bancaires...	1.508
- Pays-Bas : en comptes bancaires...	46
- Intérêts dus par les banques.....	<u>-</u>
Total.....	1.554

TABLEAU X X

Compte de la péréquation pendant les cinq premiers exercices

En milliers d'unités de compte	Exercice 1952-53	Exercice 1953-54	Exercice 1954-55	Exercice 1955-56	Exercice 1956-57	Total
I. Recettes						
Produits du) Allemagne	2.931	13.875	14.477	10.976	7.598	49.857
prélèvement) Pays-Bas	248	1.204	1.209	1.122	691	4.474
de péréqua-)						
tion) Total ...	3.179	15.079	15.686	12.098	8.289	54.331
Intérêts bancaires ...	-	-	4	25	44	73
Différences de change..	2	47	-	-	26	75
T o t a l	3.181	15.126	15.690	12.123	8.359	54.479
II. Dépenses						
Aides de) Belgique	488	11.889	14.183	11.831	7.997	46.388
péréquation) Italie ..	-	2.400	2.640	960	520	6.520
Total ...	488	14.289	16.823	12.791	8.517	52.908
Différences de change..	-	-	8	9	-	17
T o t a l	488	14.289	16.831	12.800	8.517	52.925
III. Soldes						
Solde en fin d'exer- cice	+2.693	+ 837	-1.141	- 677	- 158	-
Solde des exercices antérieurs	-	+2.693	+3.530	+2.389	+1.712	-
Soldes cumulés	+2.693	+3.530	+2.389	+1.712	+1.554	+1.554

Les soldes cumulés donnent les disponibilités de la péréquation à la fin de chaque exercice.

30 juin 1957

Bilan au

sur la base des taux suivants: 1 unité U.E.P.
= DM 4,20 = Frb. 50,-- = Frf. 350,-- =
Lit. 625,-- = Frlux. 50,-- = Fl. 3,80 =
Fr. 4,29

Tous les montants sont exprimés en unités
de compte U.E.P. — 1 unité de compte U.E.P.
= U.S.A. \$ 1 — et représentent les contre-
valeurs des différentes monnaies, converties

PASSIF

ACTIF		PASSIF	
I - PRETS SUR FONDS D'EMPRUNT		I - OBLIGATIONS ET EFFETS GARANTIS	
1. <i>Fonds versés pour le financement d'investissements industriels</i>		a) en dollars U.S.A. 135.000.000,—	
en dollars U.S.A.	134.000.000,—	b) en Deutsche Mark 11.904.761,90	
en francs suisses	11.655.011,65	moins empr. amortis 133.809,52	11.770.952,38
2. a) <i>Fonds versés pour le financement de la construction de maisons ouvrières</i>		c) en francs belges 4.400.000,—	
en dollars U.S.A.	1.000.000,—	d) en francs français 434.285,71	100.000,—
en Deutsche Mark 11.904.761,90	11.770.952,38	e) en francs luxembourgeois 100.000,—	
moins prêts amortis 133.809,52	4.000.000,—	f) en francs suisses 11.655.011,65	163.360.249,74
en francs belges	100.000,—		
en francs luxembourgeois	434.285,71	II - RÉSERVES	
en francs français	400.000,—	a) Fonds de garantie 100.000.000,—	
b) <i>Fonds non versés</i>		b) Réserve spéciale 14.143.562,86	114.143.562,86
en francs belges	17.705.238,09		
	163.360.249,74	III - PROVISIONS	
II - AUTRES PRETS		a) pour dépenses de réadaptation 24.319.086,54	
sur prêts accordés pour un montant de: 8.915.488,71		b) pour dépenses de recherche technique et économique 6.060.037,82	
fonds versés		c) pour dépenses administratives et provisions non affectées 9.942.863,30	
en francs luxembourgeois 720.000,—		d) pour service des emprunts 71.625,59	40.393.613,25
en Deutsche Mark 1.190.476,19			2.803.541,68
en florins 1.052.631,57	2.963.107,76	IV - FONDS DES PENSIONS	
		V - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS SUR EMPRUNTS	
III - CAISSE ET BANQUES		courus mais non échus 1.691.907,72	
Caisse, comptes à vue et à terme auprès de banques	146.171.775,44	VI - CRÉDITEURS DIVERS	
Divers 7.933.561,92	154.105.337,36	322.987.253,04	
IV - INTÉRÊTS DES PRETS			
courus mais non échus 1.612.944,37			
V - DÉBITEURS DIVERS			
945.613,81			
322.987.253,04			

Nota: Les obligations et sûretés remises en contrepartie des prêts accordés (voir Actif I) sont remises en nantissement à la Banque des Règlements Internationaux à Bâle au bénéfice des détenteurs des billets à ordre garantis, émis par la Haute Autorité (voir Passif I).